



**POUR TOUS
RENSEIGNEMENTS**

Contactez le Secrétariat Médical
01 30 29 52 27 / 06 47 83 47 18
iplanchenault@mgen.fr

Ou

Du Lundi au Vendredi
De 9 heures à 17 heures 30

01 30 29 52 27
fontenay@mgen.fr

*EHPAD DONATION BRIERE
MGEN ACTION SANITAIRE
ET SOCIALE*



*UNE ÉTHIQUE MUTUALISTE
UN ESPRIT DE SERVICE PUBLIC
UNE SOLIDARITÉ EFFICACE*

*LA DONATION BRIERE
14 RUE DU SEVY*

95190 FONTENAY EN PARISIS

*01 30 29 52 27
fontenay@mgen.fr*

VENIR A LA DONATION BRIERE

*Par l'autoroute A1, direction Lille.
Sortir à Goussainville puis suivre
Fontenay en Parisis.*

*Par La Francilienne en venant de
Cergy Pontoise, en direction de
l'aéroport Roissy Charles de Gaulle,
sortir à Fontenay en Parisis.*



*A trente minutes de Paris, au cœur
d'un parc de quatre hectares, un
établissement où le bien être de
chacun est la préoccupation de tous.*

*Accueil de personnes âgées
dépendantes*

Unités de Vie Alzheimer (UVA)

*Etablissement habilité à
l'Aide Sociale*





LA DONATION BRIERE

L'établissement dispose de chambres individuelles et de chambres doubles. Toutes les chambres sont meublées et peuvent être agrémentées de mobilier personnel. Elles disposent d'une salle de douche, d'un lavabo, d'un sanitaire, et d'une ligne téléphone.



SOINS

Une équipe soignante est présente 24 heures sur 24. Le médecin coordonnateur est présent 3 jours par semaine. Un orthophoniste, un kinésithérapeute, un psychologue travaillent avec l'équipe soignante. Des ateliers à médiation thérapeutique sont animés par les soignants. Des espaces spécifiques permettent des prises en charge innovantes.



ACTIVITÉS

Des activités et des sorties sont proposées : chorale, musique, cinéma, sports, jeux de société, loisirs créatifs,...
Une boutique permet les petits achats quotidiens.
Le salon de coiffure est ouvert une fois par semaine.
Le pédicure intervient sur rendez-vous.

RESTAURATION

Les menus sont élaborés par une diététicienne. Les régimes alimentaires sont respectés. Tous les plats sont préparés sur place.



DROIT DES USAGERS

En application de la loi de 2002, trois fois par an, le Conseil de Vie Sociale se réunit. Il regroupe tous les acteurs impliqués dans la vie de l'établissement, des résidents et des représentants des familles.

QUALITÉ

L'établissement est engagée dans la démarche QUALITÉ.
L'EHPAD a obtenu le Label QUALITÉ délivré par la Mutualité Française.